

L'esprit d'entreprise dès le lycée

Les ministères de l'Éducation et de l'Économie lancent un programme de promotion de l'entrepreneuriat.

Les perpétuels changements sociétaux, l'employabilité des jeunes et la volonté de susciter un esprit d'initiative et d'entrepreneuriat auprès des lycéens sont les principales raisons de faire partie du lancement de ce programme pédagogique. Dans ce cadre, le projet vise à favoriser, à terme, l'émergence d'«entrepreneurial schools» au Luxembourg. Selon ce concept, le gouvernement entend amener les lycées à développer des compétences transversales leur permettant, à l'avenir, de s'engager à travers des défis entrepreneuriaux.

Suivant cet objectif, le ministre de l'Éducation nationale, Claude Meisch, estime que «les lycéens doivent être amenés à développer une réflexion créative et être prêts à prendre des risques».

Concrètement, il ne s'agit pas d'inciter tout lycéen à forcément devenir son propre patron, selon les dires du ministre. Il s'agit plutôt, en fait, d'une démarche de sensibilisation qui s'inscrit dans la volonté du ministère de conférer davantage d'autonomie à chaque lycée du pays : créativité et esprit d'initiative, mais également esprit de citoyenneté, coopération, conscience des enjeux politiques, économiques et écologiques.

En clair, l'objectif est notamment de révéler les talents personnels des jeunes et leurs ambitions.

En pratique, «le projet ne se décline pas

sous la forme d'un nouveau cours théorique», a encore tenu à souligner Claude Meisch. «Il faut que les lycées s'ouvrent aux entreprises et vice versa et favoriser des approches pédagogiques proches du monde professionnel et transférables à d'autres écoles», a-t-il complété.

➤ Pilotage : représentants des deux ministères

Suivant cette optique, la démarche se base sur un cadre de compétences européen, inspiré du projet «Youth Start» du programme européen Erasme+, auquel le ministère de l'Éducation participe depuis 2015. Ce cadre de compétences comprend plus d'une centaine de «défis» déjà définis, a pour sa part indiqué la secrétaire d'État à l'Économie, Francine Closener. Mais d'autres «défis» devront également être élaborés par un groupe de travail, composé d'entrepreneurs et de pédagogues, et ils constitueront des unités pédagogiques qui se dérouleront soit en entreprise, soit au lycée. Dans ce sens, une première réunion est programmée jeudi entre les différents acteurs concernés afin de préparer au mieux les défis pour la rentrée 2017/2018.

Au niveau du financement, le ministère de l'Éducation nationale appuie le projet sous forme de décharges accordées aux enseignants

engagés dans sa conceptualisation. Parallèlement à ce financement, le ministère de l'Économie a, quant à lui, pour mission d'assurer le lien vers les acteurs du monde du travail, dont notamment les chambres professionnelles. Et la collaboration interministérielle ne s'arrête pas là : des membres des deux ministères seront représentés dans les comités de pilotage instaurés dans chaque lycée participant.

De quoi remplir d'espoir Francine Closener

qui a souligné qu'«au Luxembourg, plus de neuf personnes sur dix décident d'entreprendre par envie et non par nécessité». De quoi faire dire à la secrétaire d'État que le pays est bien classé au niveau européen (2^e derrière l'Estonie), car 22 % des Européens, à l'inverse, se tournent vers l'entrepreneuriat «parce qu'ils n'ont pas d'autre choix».

Claude Damiani

Trois lycées déjà engagés

Le lycée technique de Lallange (LTL), le lycée technique École de commerce et de gestion (LTECG) et le lycée Ermesinde (LEM) ont décidé de franchir le pas et seront de la phase pilote. Ils travailleront en réseau à l'élaboration et à la mise en œuvre du concept pédagogique, jusqu'en juillet 2017.

Le premier d'entre eux, le LTL, spécialisé en formations commerciales et administratives, souhaite développer les compétences transversales de ses élèves afin de les rendre davantage «employables».

Le deuxième lycée (LTECG), également spécialisé dans ce type de formations, offre la possibilité de poursuivre ses études par un BTS au sein du même établissement. Le projet devra, lui, permettre d'approfondir la relation école-entreprises, déjà nouée grâce aux BTS, et d'en faire profiter les élèves dès la 10^e.

Le LEM, de son côté, est un précurseur, car il est le premier lycée à avoir manifesté un intérêt pour le projet. Par ailleurs, le lycée de Mersch a déjà développé un projet du même genre, faisant de ce dernier un acteur sur le marché de la ville du Centre, bien ancré dans l'économie locale.